

Séance du 22 mars 2019

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

22-03-2019-13

Date de convocation le 14/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 22

Présents : 11

Procuration : 1

Votants : 12

Le vingt-deux mars deux mil dix neuf à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etai^{ent} présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS et POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Pouvoir: M. DUCOS DUCQ donne pouvoir à M. LACOSTE-PEDELABORDE.

Secrétaire de séance élue : M. PALIS Estelle.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2019

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif principal pour l'exercice 2019.

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses :

Chapitre	Libellé	Vote
011	Charges à caractère général	722 500.00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	561 000.00 €
014	Atténuations de produits	300 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	373 525.00 €
67	Charges Exceptionnelles	500 000.00 €
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €
042	Opérations de transfert entre sections	70 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 412 641.41 €
Total		4 989 666.41 €

Recettes :

Chapitre	Libellé	Vote
013	Atténuations de charges	7 000.00 €
70	Produits des services, domaines et ventes	53 000.00 €
73	Impôts et taxes	2 494 622.00 €
74	Dotations et participations	62 806.00 €
75	Autres produits de gestion courante	119 800.00 €
76	Produits financiers	10.00 €
77	Produits exceptionnels	194 000.00 €
002	Résultat reporté	2 058 428.41 €
Total		4 989 666.41 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions à reverser)		3 000.00 €
20	Immobilisations corporelles		10 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	370 000.00	242 000.00 €
23	Immobilisations en cours		533 641.41 €
	50 TRAVAUX VESTIAIRES STADE ARANCE	50 000,00 €	
	55 GOUZE SALLE DES FETES	4 748.40 €	
	64 MONT COUVERTURE DU BOULODROME	200 000.00 €	350 000.00 €
	66 EXTENSION COMPLEXE DE PELOTE	2 348 561.67 €	
	68 LENDRESSE RENOVATION ECOLE	237 590.12 €	50 000.00 €
	69 ACCESSIBILITE TRAVAUX	4 560.00 €	250 000.00 €
	71 PARKING DU MIDI	60 822.00 €	20 000.00 €

	73 GROUPE SCOLAIRE CLIMATISATION STORES		10 000.00 €
	75 ARANCE SALLE DE PEINTURE	309 248.00 €	80 000.00 €
	76 ARANCE LOGEMENT COMMUNAL ANCIEN PRESBYTERE	10 000.00 €	
	77 MONT MAIRIE MENUISERIES	187 916.92 €	50 000.00 €
	81 MONT AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG	991 508.80 €	
	82 EQUIPEMENT DE DEFIBRILATEURS	7 357.40 €	
	85 GROUPE SCOLAIRE PREAU		200 000.00 €
	88 CHATEAU DE MONT		750 000.00 €
	90 AMENAGEMENT DE LA MONTEE	1 105 587.60	
Total		5 888 260.91 €	2 548 641.41 €

Total des dépenses cumulées 8 436 902.32 €

Recettes :

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles
001	001 Résultat Investissement reporté		2 073 260.48 €
10	Dotations et fonds divers		2 742 212.83 €
13	Subventions d'investissement	19 270.00 €	1 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions à reverser)		3 000.00 €
45	Opération pour compte de tiers 90 AMENAGEMENT DE LA MONTEE	1 105 587.60 €	
040	Opérations d'ordre entre sections		70 000.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		2 412 641.41 €
	TOTAL	1 134 787.60 €	7 302 114.72 €

Total des recettes cumulées 8 436 902.32 €

En ce qui concerne les opérations d'équipements et uniquement pour celles évoquées ci-dessous, le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire, notamment les déclarations de travaux correspondantes, ou permis de construire.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

VOTE à l'unanimité des membres présents la proposition de budget

AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire, notamment les déclarations de travaux correspondantes, ou permis de construire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ




Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 02/04/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 02/04/2019